



PRÉFÈTE D'INDRE- ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dématérialisation des actes d'urbanisme

La commune de LA RICHE a bénéficié d'une aide de l'Etat dans le cadre du plan de relance « fonds de transformation numérique des collectivités territoriales – dématérialisation des actes d'urbanisme ».

Cette aide d'un montant de **4 400 €** a permis à la commune de financer la mise en compatibilité de son logiciel Géopc avec celui de l'Etat et de la formation des agents du service urbanisme.

Plan de financement :

	Dépenses (TTC)	Recettes/Subvention
Raccordement à Plat'AU	1548 €	
Module pour instruction automatisée avec cartographie	2111 €	
Formation des agents (3 jours)	3270 €	
AIDE DE L'ETAT		4400 €
Autofinancement Ville		2529 €
Total	6929 €	6929 €

Pour affichage en Mairie

